

COMMUNIQUÉ**VIOR ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ**

Montréal, Canada, 23 décembre 2021 – Vior inc. (« Vior » ou la « Société »), (TSX-V : VIO, FRANCFORT : VL51) est heureuse d'annoncer la clôture d'un placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier par l'émission de 1 724 519 actions ordinaires accréditives Québec à un prix de 0,29 \$ chacune et 1 253 335 actions accréditives nationales à un prix de 0,24 \$ chacune, pour un produit brut total de 800 910 \$. Les titres émis dans le cadre du placement privé sont soumis à une période de détention de quatre mois et un jour, expirant le 23 avril 2022.

Vior utilisera le produit du placement privé afin de financer les travaux d'exploration sur ses propriétés au Québec principalement sur son projet aurifère Belleterre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

La participation des initiés pour 100 800 \$ est dispensée de l'obligation d'établir une évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (« Règlement 61-101 ») en vertu de la dispense prévue aux paragraphes 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque ni la juste valeur marchande du placement privé ni la contrepartie payée par les initiés excèdent 25% de la capitalisation boursière de la Société.

Dans le cadre du placement privé, Vior a payé des honoraires d'intermédiation de 27 007 \$ et a émis des options de rémunération non cessibles permettant aux intermédiaires d'acquérir 77 586 actions ordinaires de Vior au prix de 0,29 \$ par action jusqu'au 22 décembre 2023. Ces intermédiaires sont des tierces parties sans lien de dépendance à l'égard de Vior.

À la suite de la clôture du placement privé, il y a 81 249 749 actions ordinaires de Vior émises et en circulation.

Le présent placement privé a été effectué en vertu des dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et est assujéti à l'approbation définitive de la Bourse de croissance TSX.

« Le programme de forage d'exploration initié à Belleterre progresse très bien. Début janvier, nous vous communiquerons la lettre du Président afin de souligner les réalisations de 2021 ainsi que les axes de croissance pour 2022.

Je m'associe à tout l'équipe de Vior pour vous présenter nos meilleurs vœux pour les Fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse et prospère année 2022! » a déclaré Mark Fedosiewich, président et chef de la direction de Vior.

À propos de Vior



Vior est une société d'exploration minière junior basée au Québec dont la stratégie d'entreprise est de générer, explorer et développer des projets de haute qualité dans des territoires miniers reconnus et favorables en Amérique du Nord. Au fil des ans, la direction et l'équipe technique de Vior ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements d'or et de nombreux prospects de grande qualité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mark Fedosiewich
Président et chef de la direction
Tél. : 613-898-5052
mfedosiewich@vior.ca

Laurent Eustache
Vice-président, exécutif
Tél. : 514-442-7707
leustache@vior.ca

Site Web : www.vior.ca
SEDAR : Vior inc.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques, qui portent sur les activités, les événements ou les développements que la société croient, présume ou prévoit se produire dans le futur, y compris, sans s'y limiter, le programme d'exploration planifié au projet Belleterre, les résultats d'exploration positifs attendus, le calendrier des résultats d'exploration, la capacité de la société les échéances de son programme d'exploration, la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre l'exploration et l'acceptation par le Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (« MERN ») de la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc., constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « ferait », « devrait », « s'attendre », « prévoir », « estimer », « croire », « avoir l'intention », « avoir », « plan » ou « projet », y compris les formes négatives de ces termes ou d'autres variantes de ces termes ou d'une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont un grand nombre échappent à la capacité de contrôle ou de prédiction de la Société, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Société s'écartent sensiblement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs. Divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels s'écartent sensiblement des attentes actuelles, notamment le non-respect des dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, l'éventualité que les résultats d'exploration futurs ne soient pas conformes aux attentes de la Société, les conditions générales du marché et de l'économie, les fluctuations des marchés mondiaux de l'or, la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et d'équipements suffisants, les modifications apportées aux lois et aux exigences d'octroi de permis, les conditions météorologiques imprévisibles, les contestations des titres miniers détenus par la Société, les risques environnementaux, le refus du MERN d'accorder la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc. ainsi que les risques identifiés dans le rapport de gestion annuel de la direction de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés s'avèrent inexacts, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits et, en conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, les incertitudes et les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels s'écartent sensiblement des prévisions, et il peut y avoir d'autres facteurs imprévisibles faisant en sorte que les résultats ne sont pas conformes à ceux qui étaient envisagés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de faire des mises à jour de ses énoncés prospectifs, sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

